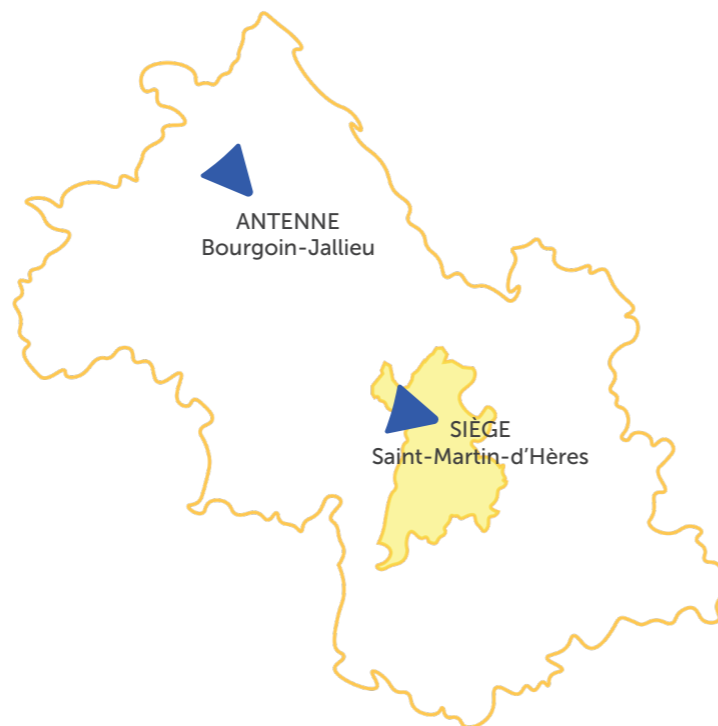


www.ageden38.org

CONTACTEZ-NOUS
AU 04 76 23 53 50

Du **Lundi** au **Vendredi**
de **9H à 12H30** et de **14H à 18H**
ou sur
entreprises@ageden38.org



AGEDEN

Votre partenaire énergie Climat
en Isère



ENTREPRISES & ASSOCIATIONS

Financé par :



ÉCONOMISEZ
sur vos factures
d'énergie

GAGNEZ
en confort
thermique et
valorisez votre
patrimoine bâti

METTEZ EN
OEUVRE
une approche
énergétique
globale

Vous avez un numéro de SIRET ?

CE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT EST FAIT POUR VOUS !



Vous êtes **une entreprise, une association ou une société civile immobilière** et vous souhaitez agir sur vos consommations d'énergie, améliorer le confort dans vos locaux ? Bénéficiez de conseils et **d'un accompagnement personnalisé, que vous soyez locataire ou propriétaire de vos murs.**

Nos domaines d'expertise

- ▶ Contexte réglementaire : **décret éco-énergie tertiaire (EET)**, **BACS**, loi APER...
- ▶ **Analyse des factures d'énergie** & contrat / **abonnement**
- ▶ Usages : horaires d'occupation & **régulation / programmation**
- ▶ **Sobriété énergétique** (usages, mutualisation des espaces...)
- ▶ Actions à faible investissement, gain rapide (régulation/ programmation)
- ▶ **Confort thermique** : été / hiver
- ▶ Efficacité énergétique du bâti : isolation thermique des locaux / qualité des **vitrages / étanchéité à l'air**
- ▶ Systèmes : **Chauffage – Ventilation – Eau Chaude Sanitaire – Éclairage – Rafraîchissement** – Climatisation
- ▶ Équipements de restauration et de bien-être
- ▶ Sources d'énergie et **énergies renouvelables** : note d'opportunité biomasse, solaire thermique, géothermie, photovoltaïque...
- ▶ Impact et **démarche environnementale** / RSE
- ▶ **Aides financières** et subventions mobilisables



Qui sommes nous ?

L'AGEDEN (Association pour une GEstion Durable de l'ENergie) est une association loi 1901 à but non-lucratif financée par les pouvoirs publics. Depuis 50 ans, nous œuvrons **pour la transition énergétique en Isère**. Notre équipe tire son expérience du service Info Énergie qui conseille plus de 250 communes et 10.000 particuliers chaque année. En 2020, l'AGEDEN a lancé son pôle « entreprises et associations », afin de permettre aux structures privées de bénéficier du même **accompagnement personnalisé, neutre et gratuit.**

DEUX ÉTAPES POUR ÉCHANGER

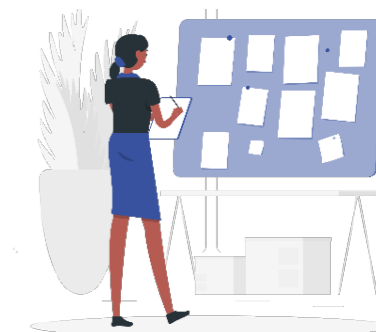


En fonction de votre projet, le service vous proposera la meilleure façon de poursuivre les échanges.

CONSEIL TÉLÉPHONIQUE



Pour bénéficier de conseils sur l'une ou plusieurs thématiques : **factures énergétiques, vos locaux : isolation et confort thermique, démarche environnementale**, appelez nos conseiller-ère-s énergie du lundi au vendredi.



CONSEIL PERSONNALISÉ SUR SITE



Selon votre projet, pour aller plus loin, notre équipe peut se déplacer dans vos locaux et effectuer un pré-diagnostic énergétique qui prendra la forme d'un rapport.

Tous nos conseils sont **gratuits, neutres et indépendants, financés par les pouvoirs publics.**

265 entreprises et associations conseillées en 2023